



LE PETIT MAGSTATTOIS

Em Elsass !



Automne 2023

Le mot du Maire	3
Le compte rendu des conseils.....	4
La journée citoyenne	13
Le Temps de Noël	18
Etat-civil	19
« Et si on se posait un instant ?... »	22
La Chorale Sainte Cécile	24
L'Association Culturelle	26
L'amicale pour le Don de Sang bénévole	30
Le Conseil de Fabrique	34
Amicale des Sapeurs Pompiers	35
Les Ptits Loustics	39
Les dernières nouvelles des écoles du RPI Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut et Koetzingue.....	41
Brigade Verte d'Alsace.....	48
Covoiturage.....	50
Programme d'activités extrascolaires	52
La sophrologie à Magstatt le Bas	54
La « page dialectale... »	55
Informations pratiques	56

À noter

- **Vendredi 1^{er} décembre, à partir de 17h30 :**
Ouverture du Temps de Noël
- **Dimanche 10 décembre :** Déjeuner des aînés
- **Vendredi 19 janvier 2024, à 18h30 :** Vœux du Maire
à la salle La Menuiserie
- **Samedi 16 mars 2024 :** Feu de Carnaval
organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers



Le mot du Maire

Bien chers concitoyens de Magstatt le Bas,

L'automne est à présent bien installé avec son lot d'averses et d'épisodes venteux bien soutenus.

Notre commune a vécu durant ces derniers mois au rythme de belles manifestations grâce au dynamisme de nos associations :

- Ouverture d'un bel été avec l'organisation par les pompiers du traditionnel bal du 14 juillet ; suivi des portes ouvertes du Centre de Secours pour en fêter les 20 ans ; une première, puisque, lors de cette journée, l'Amicale des sapeurs pompiers s'est associée au Conseil de Fabrique pour nous régaler.
- L'Amicale pour le Don du sang, avec son exceptionnel Brunch, participe à la solidarité (Dans les pas de Charline) et la convivialité dans notre commune.
- L'Association Culturelle a pris le relais durant deux week-end en octobre avec notamment le théâtre des jeunes de Danie qui a remporté un succès tellement mérité en interprétant avec succès la pièce « Bye bye Blanche Neige ».
- Notons également cette soirée originale « Pink Flower's Show », initiative de Graziella Epis, pour nous sensibiliser à la lutte contre le cancer.



L'activité pour les dossiers municipaux se poursuit :

- Les travaux d'étanchéité de la verrière de l'école maternelle sont réalisés, à présent l'entretien et les réfections nécessaires vont se poursuivre avec le financement du SIVOSC .
- La journée citoyenne a été une vraie réussite et de nombreux travaux ont été entrepris. Merci aux habitants qui nous ont suivis dans cette démarche.
- En terminant l'étude du ralentissement de la traversée D21 dans notre commune, nous avons aussi bénéficié de conseils d'un technicien de la CEA.

Pour compléter notre action, la Préfecture nous mettra à disposition durant quelques semaines un radar « pédagogique » à titre gracieux. Ce dispositif nous permettra de connaître les vitesses pratiquées sur l'axe de la traversée du village.

Notre monde reste dans la tourmente, avec actuellement deux conflits majeurs. Rien ne justifie de telles violences quel que soit l'Etat d'où elles proviennent. Le récent meurtre d'un enseignant nous rappelle la période durant laquelle la France a été victime d'attentats terroristes. Cet assassinat relève d'une vision du monde dans laquelle l'école représente un danger pour ce qu'elle est : un espace de liberté et d'émancipation pour nos enfants. Et quand cette liberté est remise en cause, c'est notre Nation et l'autorité qui sont remises en cause .

Il nous reste à continuer à vivre en nous occupant les uns des autres, et c'est dans ce contexte que je souhaite encore très vivement remercier notre ancien chef de corps, le capitaine honoraire Mathieu Wilhelm, qui pendant de nombreuses années a servi avec dévouement, générosité et technicité à la tête des sapeurs pompiers. Sans sa ténacité et sa volonté nous n'aurions pas notre Centre de Secours.

Les Fêtes de Noël approchent, avec elles des moments de joie, de quiétude et de bonheur. J'espère vous retrouver lors de l'ouverture de ce temps de la Nativité que nous organisons en dégustant les traditionnels « Mannalas » et en échangeant autour d'un vin chaud et d'une bonne soupe.

Avec nos membres de la commission de rédaction, Clarisse, Christophe, Robert et tout le conseil Municipal, je vous souhaite une bonne découverte de ce bulletin automnal.

Bonne lecture.

Ech wénsch Eich a interessants Lasa.

Le compte rendu des conseils

A noter

Tous les comptes rendus de Conseils Municipaux sont affichés dans leur intégrité sur le panneau d'affichage de la mairie pendant un mois. Au-delà de ce délai, ils restent consultables en mairie.

Conseil du 5 juin 2023 :

APPROBATION D'UN CHEQUE DE L'ASSOCIATION DE GESTION :

L'Association de Gestion la Menuiserie a adressé en mairie, un chèque d'un montant de 685€ correspondant à la part de consommation d'énergie facturée aux locataires de la salle communale pour l'exercice 2022.

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide d'accepter le chèque.

DEVIS DAMIBOIS, ABATTAGE TILLEUL RUE DE KOETZINGUE :

La Société Damibois de Uffheim a été sollicitée, pour des raisons de sécurité, par la mairie afin d'établir un devis pour l'abattage d'un tilleul malade au bas de la rue de Koetzingue en venant du centre du village.

Le devis s'élève à 1 908 € TTC.

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide de mandater la société Damibois afin d'abattre le tilleul malade.

DEVIS DES ETS SIGNATURE POUR LA SECURISATION DE LA RD 21 :

Dans le cadre du projet de sécurisation de la RD 21, rue de Koetzingue et rue Charles Zumstein, un devis a été demandé aux Ets Signature de Rixheim. Nous sommes dans l'attente d'un plan localisant les projets de mise en place des écluses. Après l'obtention du plan, la commission voirie sera réunie afin de travailler sur cette proposition.

RPI ELARGI :

A la suite de la décision prise par la commune de Rantzwiller, en date du 2 février 2022, votant la sortie du RPI de la commune de Koetzingue, cette dernière a émis le souhait d'intégrer le RPI des deux Magstatt pour la rentrée scolaire 2023/24.

Les élèves de Koetzingue, depuis la rentrée 2022/23, fréquentent déjà le périscolaire de Magstatt le Haut au moyen d'un bus, pour le repas de midi et les heures de garde en fin d'après-midi.

Différentes réunions ont eu lieu en présence de Madame Burget, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Riedisheim, des Maires de Magstatt le Bas, Magstatt le Haut y compris ceux de Waltenheim et Geispitzen où il a été acté d'un commun accord, que la commune de Koetzingue pourrait rejoindre le RPI des deux Magstatt.

Un travail d'harmonisation a été effectué avec le transporteur et le périscolaire de Magstatt le Haut, afin que chacune des parties prenantes dispose de toutes les informations nécessaires. Il en ressort que l'organisation d'un RPI avec les trois communes est tout à fait viable, au regard des effectifs, des locaux du périscolaire et du transport.

Il est proposé au Conseil Municipal la création d'un RPI dispersé entre les communes de Magstatt le Bas, Magstatt le Haut et Koetzingue, la fusion des écoles avec une direction unique à Magstatt le Haut, le tout sous réserve qu'aucune mesure de fermeture de classe ne soit prise dans les communes du nouveau RPI dispersé.

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide d'accepter la création d'un RPI dispersé à partir de la rentrée scolaire 2023/24.

OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE :

Monsieur le Maire informe les conseillers des difficultés rencontrées sur notre territoire par les professionnels de santé pour le renforcement de l'offre actuelle en matière de soins et notamment sur le plan du recrutement de nouveaux médecins en prévision des départs imminents à la retraite de médecins généralistes. Il convient également de tenir compte de l'augmentation constante de la population.

A l'initiative du Maire de Sierentz, une réunion s'est tenue le 9 février 2023 en présence des professionnels du pôle santé de Sierentz. Aussi pour faciliter le recrutement et rendre le territoire plus attractif pour les professionnels, il est nécessaire de les soutenir et de les accompagner dans certaines tâches administratives chronophages telles que secrétariat, accueil du public, prise de rendez-vous, comptabilité...

D'un commun accord avec les mairies représentées par leur maire lors de cette réunion, il est envisagé que les communes du bassin versant du Sauruntz (Geispitzen, Magstatt-le-Haut, Magstatt-le-Bas, Rantzwiller, Wahlbach, Waltenheim, Uffheim, Koetzingue, Zaessingue) se rassemblent pour la prise en charge financière du recrutement et la gestion d'un secrétariat à temps complet. Ce soutien sera vraisemblablement fait par le biais d'une association à constituer par exemple et la contribution pourrait se baser sur des critères tels que le nombre d'habitants de chaque commune.

Considérant la nécessité de maintenir une présence médicale adaptée et un accès au plus grand nombre d'habitants, il est proposé de donner un accord de principe.

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide :

- DE DONNER SON ACCORD de principe à trouver des solutions permettant l'installation sur le territoire de nouveaux médecins en prévision des départs imminents à la retraite de nos médecins généralistes,
- D'HABILITER Monsieur le Maire à poursuivre les démarches de réflexion en ce sens.

CONTRAT DE TERRITOIRE ALSACE 2022-2025 PROPOSE PAR LA CEA :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Sud Alsace (période 2022-2025).

Dans un contexte de crises énergétiques, sociales et climatiques, la Collectivité Européenne d'Alsace a souhaité être aux côtés des acteurs locaux. Ainsi, elle a adopté le 20 juin 2022 une démarche de contractualisation pragmatique avec les territoires qui mobilise des moyens en ingénierie et financiers conséquents (167 M€ sur la période 2022-2025) pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

Les éléments essentiels du Contrat sont les suivants :

- 1- Enjeu attractivité : favoriser le développement de l'économie présentielle du territoire :
 - Soutenir les projets visant à renforcer l'attractivité touristique du Sud Alsace,
 - Soutenir les projets favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.
- 2- Enjeu environnement/écologie : soutenir la transition énergétique du territoire :
 - Diversifier l'offre des mobilités sur le territoire et encourager l'intermodalité,
 - Soutenir le territoire dans sa dynamique de transition énergétique et alimentaire et dans sa dynamique de sensibilisation à l'environnement.
- 3- Enjeu cohésion sociale : accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace :
 - Améliorer le niveau de service à la population via l'accompagnement du développement de services de proximité qui concourent au maintien de l'équilibre intergénérationnel : amélioration de l'offre des services de santé, réussite éducative des collégiens, accompagnement des seniors et renforcement de la coopération transfrontalière et du bilinguisme,
 - Habitat et centralité : soutenir les projets inscrits dans les dispositifs Petites Villes de Demain et Quartier Prioritaire de la Ville.
- 4- L'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat,
- 5- La co-construction des projets avec la Collectivité Européenne d'Alsace,
- 6- La possibilité d'un accompagnement financier de certains projets par la Collectivité Européenne d'Alsace,

→ LE CONSEIL MUNICIPAL décide :

- DE S'ENGAGER dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la Collectivité Européenne d'Alsace,
- APPROUVE le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Sud Alsace,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat précité,
- CHARGE Monsieur le Maire de mettre en œuvre la présente délibération.

DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX :

À la suite du déploiement du dispositif du référent déontologue pour les agents en 2016, le législateur a décidé d'instaurer un dispositif similaire pour les élus. Il prévoit l'entrée en vigueur du dispositif pour le 1^{er} juin 2023.

Il est proposé de retenir le collège des référents déontologues mis en œuvre par le Centre de gestion du Haut-Rhin pour le référent déontologue des agents. Ce dernier est mutualisé avec les Centres de gestion du Territoire de Belfort (90) et du Bas-Rhin (67) et permet de traiter les demandes d'avis par un collège de trois magistrats administratifs et judiciaires.

Ce référent déontologue pourra conseiller tout élu local sur les questions suivantes :

- L'impartialité, la diligence, la dignité, la probité et l'intégrité.
- La primauté du seul intérêt général dans l'exercice de son mandat (excluant donc un intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier).
- La prévention de tout conflit d'intérêts.
- L'utilisation strictement limitée des ressources et moyens mis à sa disposition à l'exercice de son mandat.
- La prévention de la prise de mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

LES CONSEILS EN BREF...

- La participation assidue aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- Les questions liées à sa responsabilité devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Les tarifs sont englobés dans les frais de gestion de service fixés par le Centre de gestion selon les modalités suivantes :

- Coût / jour	800 euros
- Coût / demi-journée	400 euros
- Coût horaire	125 euros

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide :

- DE DESIGNER le collège des référents déontologues des Centres de gestion 67-68-90 comme référent déontologue des élus,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférant,
- D'APPROUVER les tarifs de saisine du référent déontologue des élus,
- D'ADOPTER la charte d'engagement déontologique et éthique des élus.

AFFECTATION DU PRODUIT DE LA CHASSE POUR LE BAIL 2024/2033

Le Conseil municipal DECIDE de consulter les propriétaires pour l'abandon du loyer de la chasse à la commune dans le cadre d'une consultation écrite (période du bail du 2 février 2024 au 1er février 2033).

Le produit de la location de la chasse est abandonné à la commune lorsqu'il en a été expressément décidé ainsi par les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le territoire communal.

En cas d'abandon à la commune, le produit de la chasse sera affecté à l'entretien des chemins ruraux et forestiers.

URBANISME – PERMIS DE CONSTRUIRE – DECLARATIONS PREALABLES :

Permis de construire :

Monsieur Kien David, domicilié à Sierentz, a déposé une demande de permis de construire le 30 mars 2022, pour le réaménagement d'une grange existante en habitation et création d'une terrasse, section 1, parcelle 144, d'une contenance de 719 m².

Le dossier a été accordé le 16 mai 2023.

Déclarations Préalables :

Mme Brunner Nelly, domiciliée 18 rue de Waltenheim, a déposé une déclaration préalable le 14 mars 2023, pour la pose d'une clôture, section 13, parcelle 320 (superficie de 762 m²).

Le dossier a été accordé le 14 mars 2023.

M. Pacheco Thierry, domicilié 1 rue des Bois, a déposé une déclaration préalable le 27 mars 2023, pour le remplacement d'une clôture, section 15, parcelle 295, (superficie de 773 m²).

Le dossier a été accordé le 6 avril 2023.

M. Graber Luc, domicilié 2 rue des Cerises, a déposé une déclaration préalable le 15 mai 2023, pour l'édification d'une clôture d'une hauteur de 1,8 m, section 13, parcelle 191 (superficie de 778 m²). Le dossier a été accordé le 30 mai 2023.

EDF a déposé une déclaration préalable le 17 avril 2023 au nom de M. Higelin Dominique, domicilié 18 rue d'Uffheim, pour l'installation d'un générateur photovoltaïque et 23 m² de panneaux, section 14, parcelle 203, d'une superficie de 799 m². Le dossier a été accordé le 2 mai 2023.

PROJETS A REALISER :

Remerciements :

Monsieur le Maire souhaite remercier :

- Wilhelm Mathieu, Bissel Jean-Luc pour le rangement de l'atelier. Monsieur Eveno propose l'installation d'un escalier pendant la prochaine journée citoyenne,
- Anastacio Robert, Santamaria Alain pour le marquage du terrain de foot de la cour de l'école, Monsieur Anastacio Robert propose de faire l'acquisition d'un traceur.
- Sutter Christine, pour l'organisation de l'achat des plantes et le fleurissement de la mairie,
- Les membres de la commission communication, Bissel Clarisse, Anastacio Robert, Bissel Christophe, pour le dernier bulletin communal,
- Les membres du conseil municipal pour la participation à l'inauguration de l'aire de jeux.

Journée citoyenne :

Elle est programmée le samedi 23 septembre 2023.

Conseil du 11 septembre 2023 :

RETRAIT DE LA DELIBERATION PORTANT SUR LA TAXE D'AMENAGEMENT SECTORISEE :

Le 17 octobre 2022, le conseil municipal a décidé d'instaurer la taxe d'aménagement sectorisée à 7% dans les zones 1AUh du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

- ➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide LE RETRAIT de la délibération concernant la Taxe d'aménagement sectorisée, car, à ce jour, les projets d'aménagement des zones 1AUh du PLU de la commune, ne sont pas assez avancés pour motiver l'instauration de ce taux à 7%.

CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR SAINT-LOUIS AGGLOMERATION :

Une demande d'attribution du fonds de concours de Saint-Louis Agglomération (SLA) a été faite pour financer l'installation de deux luminaires LED rue de l'église, d'un montant de 911 € HT soit 1 093,20 € TTC.

Par délibération de Saint-Louis Agglomération en date du 14 juin 2023, un fonds de concours d'un montant de 455,50 € a été attribué à la commune.

- ➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide :
- D'ACCEPTER le fonds de concours d'un montant de 455,50 €,
 - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution

MISE EN PLACE LUMINAIRE LED DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX :

Un devis a été demandé à l'entreprise Sodielec de Bisel, afin de procéder à l'installation, sur tous les bâtiments communaux, de luminaire LED.

L'entreprise Sodielec propose un devis d'un montant de 17 449,10 € HT soit 20 938,92 € TTC pour l'installation au niveau de la Mairie, salle communale, sous-sol, écoles.

Ce projet est éligible aux fonds de concours de Saint-Louis Agglomération.

Monsieur Wary Denis, conseiller municipal, propose de vérifier le devis.

AMENAGEMENT DE SECURITE SUR LA RD 21 – MISE EN PLACE D'ECLUSES :

Nous avons été destinataire d'un premier devis des Etablissements Signature de Rixheim, pour la mise en place d'écluses afin de sécuriser la traversée des rues de Koetzingue et Charles Zumstein, dans le but de réduire la vitesse excessive sur la RD 21.

Le chantier porte sur deux phases, une première phase test sur plusieurs mois d'un montant de 4 350 € HT soit 5 220 € TTC, puis une seconde phase définitive d'un montant de 4 376 € HT soit 5 251,20 € TTC

La reprise de différents marquages et la pose de quatre silhouettes, pour un montant de 8 538,16 € HT soit 10 245,79 € TTC.

La commission communale a étudié le devis et les plans du projet fournis par la société, le 28 août. Des propositions, à ajouter au projet, ont été faites, prévoir :

- un marquage au sol en amont des bandes STOP du carrefour ;
- agrandir le marquage au sol central afin que les véhicules serrent les trottoirs en arrivant au carrefour ;
- un marquage au sol avec pose de plots au niveau des passages piétons du carrefour ;
- le marquage au sol de la piste cyclable à l'arrière des écluses peut-il être réduit à 1 m ?
- un projet marquage piste cyclable sur toute la traversée a été soulevé.

Un mail a été adressé à la société Signature afin qu'un nouveau chiffrage soit fait.

BAIL DE CHASSE DE 2024 A 2033 :

Monsieur Cueto, connaissance de Monsieur Leclerc René, notre adjudicataire de chasse jusqu'au 1^{er} février 2024, a annoncé par mail le 1^{er} septembre 2023, la volonté de Monsieur Leclerc de ne pas continuer à louer la chasse communale de Magstatt le Bas.

Nous sommes dans l'attente d'un courrier officiel, signé par Monsieur Leclerc.

Le cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin impose la constitution de deux commissions :

1- Commission Communale de Dévolution :

Son rôle principal est l'ouverture des offres « chasse ».

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide :

- DE NOMMER, messieurs et madame :
 - FUCHS Serge, Maire,
 - WILHELM Mathieu, 1^{er} Adjoint,
 - SUTTER Christine, 3^{ème} Adjointe

- D'INVITER :
 - Le responsable du Service de Gestion Comptable,
 - La Direction Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations.

2- Commission Communale Consultative de la Chasse :

Son rôle est les déclarations de réserve, les demandes d'enclaves, la consistance des lots, le choix du mode de mise en location, les éventuelles clauses particulières....

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide :

- DE NOMMER, messieurs :
 - FUCHS Serge, Maire,
 - LIEBY Ronan, conseiller municipal,
 - GRABER Luc, conseiller municipal,
- D'INVITER :
 - Un représentant de la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin,
 - Deux représentants des Agriculteurs désignés par la Chambre d'Agriculture,
 - Un représentant désigné par le Centre Régional de la Propriété Forestière Grand Est,
 - Le Président du Groupement d'Intérêt Cynégétique,
 - Un représentant du Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers,
 - Un représentant de l'Office Français de la Biodiversité,
 - La Direction Départementale des Territoires,
 - Un représentant de l'ONF (communes ayant des forêts relevant du régime forestier).

GRUPEMENT DE COMMANDE POUR LA REALISATION DES LEVES GEOREFERENCES DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE :

Saint-Louis Agglomération a proposé un groupement de commande pour la réalisation des levés géoréférencés des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse car la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux impose aux exploitants de réseaux considérés comme sensibles tels que l'éclairage public et la signalisation lumineuse, la mise en place d'une cartographie des ouvrages, selon des modalités précises pour le 1^{er} janvier 2026.

Saint-Louis Agglomération et les membres de la commission, ont mis en place un cahier des charges précis. L'accord-cadre a été attribué à la société Adre Réseaux de Nancy et le coût estimatif pour la commune est d'environ 4 000 € TTC.

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide DE MANDATER l'entreprise Adre Réseaux de Nancy pour la réalisation des levés géoréférencés des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse.

ETAT DES CHEMINS RURAUX :

Le Président de L'Association Foncière de Magstatt le Bas, Brunner Fabien, propose la reprise du chemin dans le prolongement de la rue des Menuisiers vers la rue des Bois.

Monsieur Wary Denis, conseiller, informe le conseil que les chemins autour du ban communal sont très fortement endommagés et que certains tronçons sont à refaire rapidement.

URBANISME – PERMIS DE CONSTRUIRE – DECLARATIONS PREALABLES :

Déclarations Préalables :

France Solar de Brumath a déposé une déclaration préalable le 7 juin 2023 au nom de M. Baumlin Robert, domicilié 11 rue des Cerises, pour l'installation de 32 panneaux photovoltaïques, section 13, parcelle 185, d'une superficie de 809 m².

Le dossier a été accordé le 13 juin 2023.

TotalEnergie Electrique de Montpellier a déposé une déclaration préalable le 13 juin 2023 au nom de M. Frey Jérôme, domicilié 2 impasse des Pâturages, pour l'installation de panneaux solaires sur le toit, section 13, parcelle 278, d'une superficie de 679 m².

Le dossier a été accordé le 20 juin 2023.

M. Bilger Yann, domicilié 2 rue Charles Zumstein, a déposé une déclaration préalable le 4 juillet 2023, pour la construction d'un abri de jardin et son auvent sur deux limites, section 1, parcelles 157, 423 et 425, d'une superficie de 1223 m².

Le dossier a été accordé le 19 juillet 2023.

EDF ENR de Dardilly a déposé une déclaration préalable le 25 juillet 2023 au nom de M. Bensalem Christian, domicilié 3 rue des Mirabelles, pour l'installation de 16 m² de panneaux photovoltaïques, section 13, parcelle 183, d'une superficie de 716 m².

Le dossier a été accordé le 27 juillet 2023.

M. Egea Manuel, domicilié 5 rue de Koetzingue, a déposé une déclaration préalable le 6 août 2023, pour la peinture de la façade, section 1, parcelle 373, d'une superficie de 611 m².

Le dossier a été accordé le 11 septembre 2023.

PROJETS A REALISER :

Site internet :

Présentation par Anastacio Robert, 2^{ème} adjoint, du travail effectué par les membres de la commission communication en collaboration avec Messieurs Gross Maurice et Fousson Jean-Louis pour la partie historique du village.

Journée citoyenne :

Pour la matinée du samedi 23 septembre 2023, la commission communale a listé un certain nombre de chantiers à réaliser :

- Travaux de peinture et lasure, aménagement des allées de l'ancien cimetière, taille et plantations rue Charles Zumstein, nettoyage des sentiers communaux, marquage des terrains à l'arrière de l'aire de jeux...

Passation Chef de Corps du Centre de Secours :

Organisation de la passation entre M. Wilhelm Mathieu et M. Ducourtioux, en collaboration avec le SDIS de Colmar. La passation sera organisée à la salle communale, la cérémonie sur le parking de la salle et le verre de l'amitié dans la salle, le samedi 28 octobre.

Les modalités plus précises vont être discutées jeudi 14 septembre en mairie lors d'une réunion d'organisation avec le SDIS, réunion à laquelle, le SDIS de Colmar va présenter le nouveau Chef de Corps du Centre de Secours de Magstatt le Bas.

Sortie en ferme auberge :

Monsieur le maire propose d'organiser une sortie le samedi 21 octobre 2023 avec les membres du conseil municipal et leurs conjoints à la ferme auberge du Molkenrain.

Temps de Noël :

Le vendredi 1^{er} décembre 2023 à partir de 17h30.

Repas des Séniors :

Programmé dans la salle communale le dimanche 10 décembre 2023 avec un repas traiteur, nous sommes dans l'attente des différentes offres des traiteurs.

Vœux du Maire :

Le vendredi le 26 janvier 2024 à partir de 18h (changement de date : 19 janvier 2024)

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT ET LA MAINTENANCE DE DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES (DAE) :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les établissements recevant du public sont concernés par une obligation d'installer un défibrillateur dans un emplacement visible du public et facile d'accès.

Dans ce contexte et dans la continuité du groupement de commandes précédent, SAINT-LOUIS Agglomération (SLA) elle-même concernée par les obligations imposées, propose de coordonner un groupement de commandes pour l'achat et la maintenance de défibrillateurs automatisés externes (DAE) afin de permettre aux communes membres d'équiper leurs bâtiments, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence.

SAINT-LOUIS Agglomération, coordonnateur du groupement de commandes organisera l'ensemble des opérations nécessaires à la satisfaction du besoin.

➔ LE CONSEIL MUNICIPAL décide :

- D'ADHERER au groupement de commandes mis en place entre SLA,
- D'ACCEPTER la désignation de SLA comme coordonnateur du groupement de commandes,
- D'APPROUVER la convention constitutive du groupement de commandes,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire, à signer ladite convention.



La journée citoyenne

Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre présent à notre Journée Citoyenne le 23 septembre.

Une bonne entrée en matière : c'est devenu la tradition, Rachel et Christine nous attendaient dès 8 heures le matin avec café, jus de fruits, croissants et autres petits pains de toute sortes (dont des chocolaines pour les plus connaisseurs). Après tout ça, comment ne pas être motivé pour affronter le labeur à venir !!!



Une fois le plein d'énergie de motivation faite, la répartition vers les différents ateliers s'est faite naturellement.

Electricité, charpenterie, terrassement, jardinerie, peinture, il y en avait pour tous les goûts. Et de quoi faire pour tous !

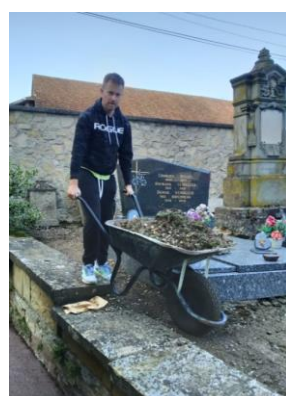
Voici quelques témoignages photographiques des nombreuses tâches qui ont été effectuées.

Le premier atelier consistait à terminer le changement de **l'éclairage décoratif de Noël**, avec la fixation de tubes lumineux à LED. Ce projet avait été commencé lors de la précédente journée citoyenne, la formation étant alors acquise, les experts et expertes se sont redonnés rendez-vous cette année pour rendre cette décoration électrique plus écologique.



LES PROJETS

UN RENOUEAU A ETE DONNE A L'ANCIEN CIMETIERE : toutes les allées ont été nettoyées, grattées et un nouveau revêtement de gravier a été mis en place, avec Jean-Luc en maître d'œuvre.



De quoi rendre notre cimetière bien plus agréable pour nos chers défunts et leurs visiteurs.



LES PROJETS

AU HANGAR COMMUNAL, un escalier en bois a vu le jour, qui permet l'accès à la plateforme, installée lors de la journée citoyenne de l'année précédente. Cet atelier est né de la proposition de Vincent EVENO, qui a œuvré à la préparation des pièces de cet escalier tout au long de la semaine précédant notre journée citoyenne. Un travail de charpente remarquable a été réalisé grâce donc à Vincent et l'équipe qui s'est formée à ses côtés.



Aussitôt fait, l'inauguration « officielle » et improvisée s'est tenue, avec Vincent et Monsieur le Maire, avec comme témoins tous les participants à cette journée



L'EQUIPE DES JARDINIERS du moment s'est également affairée durant cette matinée, à désherber les deux sentiers pédestres du centre du village, à planter les fleurs vivaces, lavandes et spireas, sur les espaces verts situés rue de Stetten et rue d'Uffheim. Certains trottoirs et caniveaux ont été également nettoyés à cette occasion.



LES PROJETS

A L'ÉCOLE, un autre gros chantier attendait ses bénévoles de la journée, pour principalement des travaux de peintures. De ce fait, ce fut une véritable danse des pinceaux ! Tous, jeunes (voir très jeunes) et moins jeunes, y ont donné du cœur... et du poignet.

A commencer par l'école maternelle, qui s'est vue soudain rajeunir.

Les piliers devant l'entrée du bâtiment ont été enduits et repeints. A noter un remarquable travail fait en amont par Luc pour assurer l'efficacité de cette journée.



Les menuiseries extérieures montraient les signes inexorables du temps qui passe. Alors, quelques coups de pinceaux étaient les bienvenus.



Il en était de même pour l'abris en bois : et voilà la façade la plus exposée, de nouveau protégée contre les intempéries des prochaines années.

LES PROJETS

La cour de l'école, également, avec ses parcs de jeux, faisait partie du lot. Tous les tracés au sol ont été rafraîchis : des carrés de la marelle aux lignes du terrain de basket, ainsi que du mini terrain de football...



Tous les ingrédients pour la réussite de cette journée citoyenne 2023 étaient au rendez-vous : le beau temps, la volonté de chacun et surtout la bonne humeur !!! Un travail remarquable a encore une fois été réalisé.

L'APRES est également devenu la tradition. Comment pouvait-il en être autrement ? Après l'effort, toutes les équipes se sont réunies devant la mairie pour l'apéritif, suivi du repas, le tout organisé par Rachel.



Pour tout cet excellent travail effectué,

Pour ce moment de partage et de convivialité passé ensemble

De la part de la commune et de son conseil municipal,

un grand merci à tous !!!



Ah oui ! comment oublier la star de notre journée : Le fabuleux TUC-TUC électrique de Jean-Luc !!!



Le Temps de Noël

RENDEZ-VOUS

Tous les membres du Conseil Municipal
vous invitent cordialement à passer un
moment convivial pour débiter

LE TEMPS DE NOEL

Le 1er décembre 2023
à partir de 17h30,
à la place de l'église



LES NAISSANCES

NAVARON Baptiste,
né le 25 mai 2023

ANDLAUER CROCE Chiara,
née le 27 août 2023

BAUMLIN Xavier,
né le 21 septembre 2023

BURTZ Titouan,
née le 14 octobre 2023



LES DECES

Monsieur HAGER René,
le 7 juin 2023

Madame BRUNNER Georgette,
20 octobre 2023



LES MARIAGES

**WILHELM Mathieu et
Virginie FEYERTAG,
le 24 juin 2023**



**Stéphane BIALY et
Christelle BERNARD,
le 9 septembre 2023**



**Alan Brunner et
Michèle Klima,
le 9 septembre 2023**



LES GRANDS ANNIVERSAIRES FETES CES DERNIERS MOIS



LES GRANDS ANNIVERSAIRES A VENIR

LE DOYEN 92 ANS
Charles PETER, né le 17 décembre 1931, domicilié au 3 rue Charles Zumstein

85 ANS
Marie-Thérèse GIOLAI, née le 20 janvier 1939, domiciliée au 14 rue de Waltenheim
Bruno GIOLAI, né le 3 juin 1939, domicilié au 14 rue de Waltenheim

80 ANS
André SUTTER, né le 25 novembre 1943, domicilié au 22 Rue de Kœtzingue
Jean-Louis FOUSSON, né 25 décembre 1943, domicilié au 2 rue des Mirabelles

75 ANS
Marinette HAGER, née 19 janvier 1949, domiciliée 6 rue Charles Zumstein
Alain BOFFY, né 22 janvier 1949, domicilié 3 rue des Cerises
Christian BENSALÉM, né 24 janvier 1949, domicilié 3 rue des Mirabelles
Marie-Thérèse BISSEL, née 30 avril 1949, domiciliée 15 rue Charles Zumstein

*Après un été particulièrement
... l'automne se poursuit...*



...mais la moisson continue...

*chaud et sec...
de la même manière !...*



en ce vendredi 13 octobre !...



La Chorale Sainte Cécile

L'été a joué les prolongations, un été indien qui nous a ravis avec ses journées ensoleillées à rallonges, en retenant sur le pas de la porte les couleurs chatoyantes de l'automne et ses pluies bienfaisantes...



Et voici qu'aujourd'hui, de l'autre côté de nos frontières, le canon gronde et fait couler des rivières de sang, alors que la terre et les hommes ont soif de liberté, d'amitié, de fraternité. Chère liberté !

Au sein de notre chorale, nous faisons nôtres les notes d'espoir, en chantant tous les **lundis soirs de 19h30 à 21 heures**, ainsi qu'à tous les moments importants de la vie villageoise et paroissiale.

Déjà, nous sommes heureux de vous inviter à vous joindre à nous le **dimanche 19 novembre** lors de la **messe festive de notre patronne Sainte Cécile**, qui sera célébrée à **11 heures à l'église de Magstatt-le-Bas**.

La vie nous réserve de grandes joies...

En 2023, nous avons pu vivre quelques moments exceptionnels :

- Jeudi de l'Ascension, 18 mai : Jubilé d'Or de notre chorale (50 années d'existence) avec une messe au programme de chants « haut de gamme », dont la messe de Jakob de Haan, accompagnés à l'orgue par notre fidèle et talentueux organiste Francis Lindecker. Moment intense et vibrant ! Notre chef de chœur, Arlette Zurlinden, a su avec passion et compétence nous faire gravir des sommets jamais atteints. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance.
- Dimanche 11 juin : Sortie-pèlerinage annuelle au Couvent St Marc de Gueberschwihr où nous avons pu rechanter notre messe du Jubilé d'Or.



L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

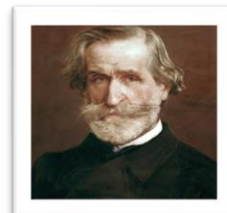
- Samedi 1^{er} septembre : Tous les choristes étaient de la fête ! Nadoue Caparos, notre vice-présidente, soufflait ses 70 bougies. Bonne humeur, joie et partage étaient à l'ordre du jour.
- Week end du 3 au 6 novembre : Participation à une **rencontre** nationale à Lourdes de toutes les chorales liturgiques de France, les ANCOLIES (qui se tient tous les quatre ans). Unir nos voix à plus de 3000 autres voix est un vrai challenge et une grande émotion.

...*Mais la vie nous réserve aussi de grandes peines...*

- Le 7 juin, notre cher ami choriste René Hager nous a quittés pour un monde meilleur, en laissant dans la peine toute sa famille et tous ses amis. Son départ nous a infiniment bouleversés.

Dans le registre musical que nous voulons partager avec vous, Arlette nous propose un chant de liberté qui nous invite à choisir le chemin vers de beaux lendemains : « *Je chante avec toi, liberté !* », de Giuseppe Verdi.

Giuseppe Verdi (1818 – 1901), célèbre compositeur italien, auteur de nombreux opéras dont *Rigoletto*, *La Traviata*, *Aïda* ou *Otello*, crée aussi *Nabucco*, un opéra en quatre parties sur un livret de T.Solera en 1842 à la Scala de Milan. Cette œuvre retrace l'épisode biblique de l'esclavage des Hébreux, déportés à Babylone en 587 avant Jésus-Christ par le roi Nabuchodonosor II.



Verdi eut l'idée de composer *Nabucco* à une époque où la population milanaise subissait l'occupation autrichienne. Le chœur resté célèbre du 3^{ème} acte est « *Le chœur des esclaves* », esclaves assis sur les bords de l'Euphrate et se rappelant avec nostalgie et douleur leur chère patrie perdue.

Ce même air a été repris en 1981 sur des paroles françaises de Pierre Delanoë (auteur de plus de 5000 chansons) et Claude Lemesle, sous le titre : « *Je chante avec toi, liberté !* ».

Nous aurons d'ailleurs le plaisir de l'interpréter lors de la cérémonie des Vœux du Maire en janvier 2024.



« Je chante avec toi, liberté ! »

Quand tu chantes, je chante avec toi liberté,
Quand tu pleures, je pleure aussi ta peine.
Quand tu trembles, je prie pour toi liberté,
Dans la joie ou les larmes, je t'aime.

Souviens-toi des jours de ta misère,
Mon pays, tes bateaux étaient des galères.
Quand tu chantes, je chante avec toi liberté,
Et quand tu es absente, j'espère.

Qui es-tu, religion ou bien réalité,
Une idée révolutionnaire ?
Moi je crois que tu es la seule vérité,
La noblesse de notre humanité.

Je comprends qu'on meure pour te défendre,
Que l'on passe sa vie à t'attendre !

Quand tu chantes, je chante avec toi liberté,
Dans la joie ou les larmes, je t'aime.
Les chansons de l'espoir ont ton nom et ta voix.
Le chemin de l'Histoire nous conduira vers toi :
Liberté, liberté, liberté...



Si l'envie de chanter vous titille, venez nous rejoindre, c'est en toute amitié que nous vous accueillerons. Hommes et femmes de tous âges, avec ou sans connaissance musicale, vous serez les bienvenus !

Marie-Thérèse Spittler et Arlette Zurlinden

L'Association Culturelle

FOLIES D'AUTOMNE !

Deux Week end en folie !!!



Les 7 - 8 et 14 - 15 octobre se sont achevés sur une note haute en couleur ! Un joli tissage d'expression artistique, de bonheur, de joie, de bonne humeur, de plaisir, de fierté aussi.

A l'issue de ces deux week end, ils avaient toutes les raisons d'être heureux et fiers, nos jeunes comédiens qui ont joué pour vous « *Bye Bye Blanche Neige* ». En montant sur scène, ils sont sortis de leur coquille, se sont surpassés, ont étonné et enchanté leurs familles et tout le public, venus nombreux à chacune des trois représentations.

Un retentissant **BRAVO** à Louise S., Sarah, Hugo, Lucile, Lucas, Vivienne, Ilana, Valentina, Marion, Faustine, Lana, Mily, Amalia, Amandine, Capucine, Louise K., ainsi qu'à nos trois jolies petites fleurs : Caroline, Leila et Céleste.



Un immense **MERCI** à Danie pour son investissement, sa compétence et sa rigueur qu'elle met au service de notre village sans calcul, poussée tout simplement par sa passion du théâtre et son bonheur d'offrir aux enfants cette activité théâtrale.



L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

Un chaleureux **MERCI** à toute l'équipe qui gravite autour de Danie, totalement indispensable pour qu'un tel spectacle puisse avoir lieu : gestion écritures/tracts, régie lumière, musique, costumes, maquillages, coiffures, logistique en coulisse (costumes/accessoires), mais aussi culinaire (les enfants sont restaurés les soirs de représentations).



Enfin **MERCI** à tous ces travailleurs de l'ombre qui spontanément ont répondu présents pour la préparation et le rangement de la salle, pour la gestion accueil, bar, pâtisserie...



Bye Bye Blanche Neige !!!



DITES-LE AVEC DES FLEURS... Le cours d'art floral du samedi 14 octobre a, lui aussi, remporté un grand succès. Quelques quinze participantes sont reparties avec un magnifique arrangement floral aux couleurs d'automne. Elles ne manqueront pas de reproduire chez elles ce qu'elles ont appris en compositions florales grâce aux techniques enseignées par Mireille Renoir, fleuriste passionnée.



Dimanche après-midi 15 octobre, la séquence cinéma présentée par la compagnie « Y a rien à la télé » de Sierentz, a clos dans la bonne humeur ces deux week end culturels, en enchantant le public par ses étonnants courts-métrages drôles et originaux, créés par Frédéric Bilger et Ludovic Haas, dont l'un très instructif tourné en Irlande.

Après ce temps de folies artistiques, retrouvons-nous nombreux le **vendredi 1^{er} décembre** autour du traditionnel « **SAPIN DU PARTAGE** » où les enfants pourront accrocher une décoration de Noël, à l'occasion du vin chaud organisé par la commune.

Culturellement vôtre : l'Association Culturelle de Magstatt-le-Bas.

Nadoue & Valou



Atelier
Floral du
14/10



*Les bons conseils de Mireille pour tiger une Germini,
des participantes très concentrées,*



*un regard malicieux,
la couleur orange pour la gaieté,*



*une satisfaction de dire :
c'est moi qui l'ai fait !!!*

*Et un goûter pour reprendre des forces. Voilà quelques
ingrédients pour la réussite d'un atelier qui a fait du bien.*

*Merci aux participantes, à Mireille notre fleuriste de Hirtzbach
et à Valou pour l'organisation.*



L'amicale pour le Don de Sang bénévole



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - ALSACE

Chère lectrice, cher lecteur,

Les mois passés ont été très actifs pour notre amicale, grâce à vous qui participez fidèlement à nos évènements, nous vous en remercions cordialement.

23 Avril 2023, Petit-déjeuner printanier de l'Amicale :



La deuxième édition de notre Brunch a fait salle comble, votre participation a été exceptionnelle ! Vos Dons déposés dans les urnes mises à disposition ont été comptabilisés en fin de journée, nos experts comptables ont retenu la somme de 350€ ! Un grand merci à vous qui avez fait vivre cette journée très conviviale et dans la bonne humeur, mais aussi pour votre participation financière qui a été offerte à l'association « Dans les pas de Charline ». Merci à vous !

Nous tenons aussi à remercier très chaleureusement tous ces bénévoles qui ont œuvré plusieurs mois avant cet évènement pour une préparation de qualité, afin de vous servir des aliments de premier choix, et de régaler vos papilles matinales. L'Amicale est fière de ce travail d'équipe qui nous a permis à toutes et tous de passer une belle journée, et aussi de participer à améliorer le quotidien de Charline, soutenue, par cette association, MERCI !

L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS



15 Mai 2023, collecte de Sang à Magstatt-le-Bas :



La collecte de Sang de Magstatt-le-Bas a maintenant ses habitués qui ne louperaient pour rien au monde notre collation si réputée. Pour l'occasion, les **Donneurs** se voyaient servir des saucisses viennoises, des salades, du pâté en croûte, ainsi que nos traditionnelles pâtisseries maison, confectionnées par les nos amies et amis Magstattois, des œuvres d'Art pour les yeux et les papilles !

La collecte de ce jour a été un beau succès avec pas moins de 51 **Donneurs**. Parmi ces 51 **Donneurs**, 4 étaient présents pour donner leur Sang pour la première fois ! Un grand merci à vous tous et bravo aux jeunes. **Donneurs** qui ont bien compris l'enjeu du **Don du Sang** pour nos concitoyens dans le besoin!



11 Juillet 2023, Remise du chèque pour l'association « Dans les pas de Charline »:



Vos Dons récoltés lors de notre Petit-déjeuner printanier au mois d'Avril avaient permis de récolter 350€, auxquels notre Amicale a rajouté la somme de 650€, nous permettant, dans une ambiance de bonheur et de gratitude, de remettre un chèque de 1000€ à l'association.

Pour l'occasion, une délégation de l'association et Charline elle-même s'était déplacée à Magstatt-le-Bas, le chèque leur permettra d'acheter du matériel orthopédique qui facilitera le quotidien et la rééducation de Charline. Une photo de la remise du chèque est également visible sur la page Facebook de l'association sur laquelle ils expriment leur gratitude envers les généreux donateurs.

Merci à vous !

❖ Appel aux bénévoles :

Notre amicale développe ses activités et événements (petit-déjeuner printanier, collecte de sang, promotion du Don de Sang, vente de tulipes au printemps, ...), et pour nous prêter main forte dans ces expériences riches en valeurs humaines, nous sommes bien sûr prêts à accepter tout bénévole qui serait partant pour faire ce voyage enrichissant avec nous, notamment pour la vente des tulipes. Il suffit pour cela de contacter notre président Yann (06 10 86 95 14), ou notre vice-présidente Marie-Thérèse (03 89 81 53 75) qui saura te guider pour officialiser ce geste de soutien pour l'amicale, pour notre village et tous les receveurs de Sang.

❖ Dates des prochaines collectes du groupement de Rantzwiller, toujours de 16h30 à 19h30:

Mercredi 20 Décembre 2023	Koetzingue
Mercredi 21 Février 2024	Zaessingue
Lundi 06 Mai 2024	Magstatt-le-Bas

Notez bien ces dates dans votre calendrier !!

Nous vous remercions pour vos gestes de solidarité effectués et ceux à venir....



Philippe

L'AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE MAGSTATT-LE-BAS

Le Conseil de Fabrique

Fin Août, le Conseil de Fabrique a pu vivre une expérience quelque peu inhabituelle.

En effet nous avons participé à la journée Portes Ouvertes des sapeurs pompiers.

Début Août, le Conseil a été contacté par les sapeurs pompiers pour savoir si nous étions disposés à prendre en charge la partie restauration de leur journée Portes Ouvertes.

Après concertation, le conseil de Fabrique a donné son accord pour la participation à cette journée.

Je tiens plus particulièrement à remercier Odile qui a pris la responsabilité de l'organisation de ce repas mais également à Denis, Pierre, Jean Luc et Nathalie, Eddy et Christine, Alain, Hubert et Annick pour leur participation active à la réussite de ce repas.

Après les préparatifs du samedi, les membres du Conseil et amis se sont retrouvés dans la bonne humeur le dimanche pour la cuisson des différents mets.

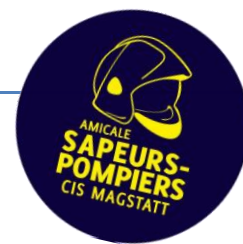


Nous tenons également à remercier les sapeurs pompiers pour l'organisation de cette journée qui a pu rassembler les jeunes et moins jeunes autour d'une cause commune : sauver des vies humaines lors de nombreuses interventions de tout genre.

Cette expérience inter associations laisse la porte ouverte à d'autres manifestations de ce genre.

Martine Kelbert
Présidente du Conseil de Fabrique

Amicale des Sapeurs Pompiers



Que d'évènements au sein des sapeur pompiers, Amicale et Corps, depuis la parution de la dernière édition du Petit Magstattois en Mai.

Sur plusieurs week-ends de Mai, de nombreux pompiers, membres de l'amicale, et conjoints, se sont réunis pour des **travaux de rafraîchissement** à la salle commune du dépôt. Quelques coups d'enduit et de peinture, le démontage d'anciens meubles, quelques allers retours à la déchetterie et revoilà la salle rajeunie, et de nouveau accueillante pour les exercices et les formations.



Le 11 Juin, une **JOURNEE DETENTE** avait été organisée par Joël FEYERTAG, le tout nouveau président de l'amicale, et son équipe. Quelques jeux surprises de cohésion nous y attendaient Une journée qui fait du bien et qui rassemble.



L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

La traditionnelle **FÊTE TRICOLEURE** s'est tenue le 8 juillet, animée par le groupe OSMOZ.

Animée également par nous, sapeurs-pompiers, membres de l'amicale, conjoints et autres aidants que nous tenons à remercier vivement.

Comme tous les ans, vous étiez nombreux à venir profiter de cette soirée et nous soutenir. Nous espérons vous avoir régalé de nos saucisses, tartes flambées, crêpes... De notre bonne humeur aussi !!!



Nouvelle formule pour cette année, pour ce qui est de la fin de soirée. En effet, moins d'une semaine avant notre fête, un arrêté préfectoral a été émis, interdisant tout feu d'artifice, du fait des conditions météo et des risques d'incendies. La dérogation demandée par le groupe des artificiers qui était prévu pour notre soirée, n'a pas été acceptée.

Mais les pompiers de Magstatt ont de la ressource ! Grâce à Joël et Mathieu WILHELM, l'alternative a été trouvée en moins de deux jours : LASER4YOU, un Laser Show, Son et Lumière, une première dans les environs.



L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

A peine nous nous remettons de nos émotions de cette soirée, que nous nous affairons déjà à la préparation des **PORTES OUVERTES** du Corps départemental du Centre de Secours de Magstatt Le Bas, pour marquer ses 20 ans d'existence sous son format actuel.



Vous étiez encore nombreux à venir découvrir ou redécouvrir notre centre, notre savoir-faire, le matériel que nous utilisons ainsi que le matériel utilisé par les pompiers alentours.

Un programme varié vous avait été préparé, avec des démonstrations des gestes qui sauvent, avec le maniement des DAE (défibrillateurs automatisés externes), le maniement également des extincteurs, une sensibilisation aux risques d'accidents domestiques.



Quelques belles animations aussi, notamment pour les enfants, avec maquillage et concours de dessins ainsi qu'une tombola (MERCI à nos nombreux partenaires !!!).

Entre autres des fameuses pièces et véhicules que nous avons exposés, nous avons la chance d'avoir pu vous montrer le robot du corps des pompiers de l'entreprise Roche à Bâle, un équipement rare.



Un grand MERCI à l'équipe du Conseil de Fabrique, pour leur participation et leur aide pour le repas. Les bénéfices de cette journée vont être reversés aux pupilles des sapeurs pompiers, soit un don de 600€.

Comme mentionné précédemment, notre Centre de Secours a fêté ses 20 ans cette année, pour ce qui concerne le format sous lequel il opère actuellement, c'est-à-dire un centre de secours

L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

départementalisé, équipé pour le secours à personnes, ainsi que pour incendies et autres interventions de diverses catégories. En effet, le centre a été relancé en Aout 2003 grâce à la persévérance de Mathieu WILHELM, alors adjudant-chef, nommé Lieutenant deux années plus tard.

Au-delà de cet anniversaire, un autre fait majeur a marqué notre centre de secours. Après 20 années passées à la tête de la caserne, en temps que Chef de Centre, et les 18 précédentes années en temps que sapeur-pompier, soit 38 années de service au total, le Lieutenant Mathieu WILHELM a fait valoir ses droits à la vétérançe, et de fait, cédé la direction du Centre et arrêté ses activités de « soldat du feu ».

La **PASSATION DE COMMANDEMENT** entre le Lieutenant Mathieu WILHELM et le Lieutenant Joël DUCOURTIOUX, issu du corps de Sierentz, s'est tenue le samedi 28 octobre. Une belle et impressionnante cérémonie, présidée par le Colonel Hors-classe Patrice GERBER, directeur départemental du Service d'Incendie et de Secours (SIS) du Haut Rhin, réhaussée par la Musique de Helfrantzkirch et d'Uffheim. De très nombreux sapeurs-pompiers de tout grade se sont déplacés vers Magstatt pour témoigner de cet évènement. Des élus également, notamment Madame la Sénatrice Patricia SCHILLINGER et Daniel ADRIAN, Conseiller d'Alsace ; tous ont tenu à rendre hommage au Chef de Centre sortant et à encourager le nouveau Chef de Centre.



Avant la clôture de la cérémonie, le Mathieu WILHELM, s'est vu promouvoir au grade de Capitaine Honoraire.



A l'issue de cette journée historique, notre amicale a également tenu à rendre hommage et à remercier Mathieu. Pour cette occasion, nous nous sommes retrouvés au restaurant Au Lion Rouge à Bartenheim, avec quelques cadeaux à la clef.





Les P'tits Loustics



L'été chez les P'tits Loustics



Au mois de juin, **les pompiers du Centre de Secours de Magstatt-le-Bas** sont venus pour un exercice incendie. Les enfants ont pu découvrir le camion de pompier, les tenues de pompiers et ils se sont entraînés avec la lance incendie. Les enfants étaient ravis ! Un grand MERCI !

Le 14 juin 2023, le périscolaire a organisé une sortie à la petite Camargue alsacienne pour clôturer les mercredis Sport et Nature.

Au programme le matin : **visite de la Petite Camargue** et découverte des petites bêtes de la mare.



L'après-midi, les enfants ont participé à des jeux sportifs au stade de l'Au avec **Julien de Caméléon Sport**



L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

Pour les vacances du mois de juillet, nos Loustics sont partis à l'aventure avec au programme différentes activités (bricolage, grands jeux) et des sorties :

Une balade au Domaine Haas à Sierentz pour les maternelles.



Une après-midi au Center Kids de Sierentz pour les maternelles

Une journée randonnée à vélo pour les plus grands avec Julien de Caméléon Sport



Une super journée au Parc du Petit Prince pour les petits et les grands Loustics

Les dernières nouvelles des écoles du RPI Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut et Koettingue

Au mois de juin 2023

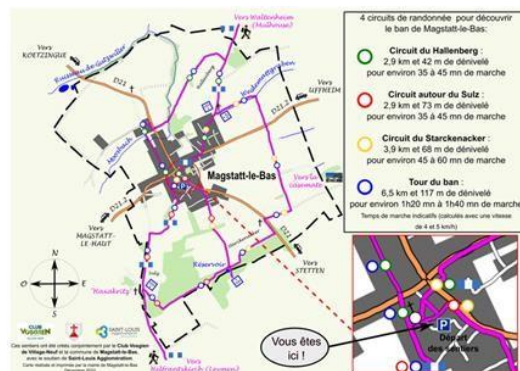
Mardi 6 juin 2023, les classes de PS-MS et GS-CP ont visité le parc de Wesserling au cœur de la vallée de Saint-Amarin.



Les élèves de GS-CP ont participé aux ateliers « les tisserands » et « la fabrication de cartes à graines ».



Mardi 27 juin 2023, les élèves des différentes classes sont partis à la découverte des sentiers autour du village de Magstatt-le-Bas (inaugurés fin novembre 2022), à partir d'une carte descriptive des différents parcours. Merci au Club Vosgien qui a soutenu et créé ces sentiers en coopération avec le conseil municipal de Magstatt-le-Bas !



L'ÉCOLE

Jeudi 29 juin 2023, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont visité l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim. Nous avons participé à des ateliers : la forge (CE1-CE2) et l'école d'antan (CM1-CM2).



Vendredi 30 juin 2023, tous les élèves de l'école RPI des 2 Magstatt ont présenté cinq chants sur le thème « Ensemble, c'est mieux », en lien avec différentes activités de l'année autour du respect, de la solidarité, des différences, de l'amitié, de la devise française « liberté, égalité, fraternité ». Bravo aux enfants !

Puis, les enfants, les parents, les enseignants ont prolongé cette fin de journée par un moment convivial dans la cour de récréation à Magstatt-le-Haut embellie avec de belles réalisations plastiques des élèves et une météo clémente. Merci à tous ceux qui se sont investis pour la réussite de cette belle fête d'école.



C'EST LA RENTREE !

Lundi 4 septembre 2023, 98 enfants ont repris le chemin de l'école vers Magstatt-le-Haut, Magstatt-le-Bas ou Kœtzingue pour la nouvelle année scolaire 2023/2024.

La rentrée s'est fêtée en musique, en chantant « On est tous pareils » et « Une rentrée en musique ».



Depuis la rentrée, l'école est constituée de cinq classes dispersées sur les trois communes de Magstatt-le-Haut, Magstatt-le-Bas et Kœtzingue :

A Magstatt-le-Haut:

- 21 élèves en CE1/CE2 avec Mme Vuillaume Valérie (enseignante et directrice, déchargée le jeudi) et Mr Waltz Antoine (enseignant, le jeudi)
- 19 élèves en Grande Section/CP avec Mme Rietsch Marie-Claude (enseignante) et Mme Piat Joséphine (Atsem)

A Magstatt-le-Bas:

- 18 élèves en Petite et Moyenne Sections avec Mme Haultcoeur Françoise (enseignante) et Mme Pouret Mélanie (Atsem)
- 24 élèves en CE2/CM1/CM2 avec Mme Boudier Marie (enseignante)

A Kœtzingue:

- 16 élèves en Petite et Grande Sections avec Mme Weissenbach (enseignante) et Mme Agnès Brunner (Atsem)

NOTRE PROJET « TOUR DU MONDE »



Pendant cette année scolaire 2023-2024, tous les élèves de l'école vont « faire un tour du monde ». Au fil des périodes, ils vont partir à la découverte des continents les uns après les autres, comme fil conducteur dans leurs apprentissages.

En septembre/octobre, les élèves ont parcouru l'Europe. Ils ont apprécié (re)découvrir les monuments de Paris et quelques villes d'Europe.

Dans la classe de GS/CP à Magstatt-le-Haut, les élèves ont décoré la Tour Eiffel de Paris en utilisant la technique du pointillisme à la manière de Georges Seurat.

LA SEMAINE DU GOUT A MAGSTATT-LE-HAUT

Pendant la semaine du goût, du 16 au 20 octobre 2023, les élèves de GS-CP ont travaillé sur les 5 sens (la vue, le toucher, l'odorat, le goût, l'ouïe).

À partir des fruits d'automne rapportés par les enfants à l'école, une délicieuse salade de fruits a pu être préparée et dégustée.

Merci !



En CE1-CE2, nous avons présenté des fruits d'automne sous la forme de devinettes.

Je suis un fruit d'automne. Je pousse dans un arbre. Je suis comestible. Je suis rouge, verte ou jaune. On peut éplucher ma peau. J'ai une tige et des pépins. Je suis ronde, lisse et dure. On peut me transformer en jus. Je peux être sucrée, acide ou amère. Qui suis-je ?

Je suis un fruit d'automne. Je suis petit et brun. Ma forme est ovale. Je suis dure. Je suis un fruit sec. On peut manger ce qui est à l'intérieur de ma coque. Je pousse dans un arbre. Mon nom s'écrit avec une syllabe de plus que la noix. Qui suis-je ?

Je suis un fruit d'automne. Je pousse sur un arbre. Je suis arrondie et aplatie. J'ai une peau épaisse, lisse, verte ou violette. Ma chair est rouge avec des petits grains. On peut me manger fraîche ou séchée. Je suis sucrée. Qui suis-je ?

Je suis un fruit d'automne. Je pousse dans un arbre. Je suis un fruit sec. Ma coquille est ovale, craquelée, brune et dure. Ma graine est comestible. Elle est formée de quatre quartiers « accolés ». Qui suis-je ?

Nous avons différencié les arômes de différents fruits grâce à notre odorat.

Nous avons dégusté des figes. Elles étaient délicieuses.

Nous avons préparé une salade de fruits d'automne avec des pommes, une poire, des mandarines, des clémentines, du raisin vert. Elle était très bonne !



A L'ECOLE A KOETZINGUE

Grâce à T'choupi et ses amis, les PS ont pu découvrir un ensemble d'instruments de musique : le tambour, le tambourin, les clochettes, la maracas, le xylophone. Après plusieurs séances d'entraînement, ils ont pu donner un concert devant leurs camarades de GS.



Ils ont ensuite décidé de réaliser un livre de traces qu'ils ont pu ramener et garder chez eux. Pour cela, ils ont appris à nommer les objets puis à associer objet/trace/image.

Avant de pouvoir laisser des traces avec de la peinture, ils se sont entraînés avec la pâte à modeler.



Pendant ce temps, les élèves en GS étaient occupés avec le noisetier tortueux de la cour de récréation qui perdait toutes ses noisettes.

Mais que pouvons-nous bien faire avec ?

- J'ai une idée, je peux rapporter mon casse-noisette ? s'écria V.
- Et moi aussi j'en ai un que je peux apporter ! ajouta A.
- Pourquoi ne pas faire une recette ? demanda T.

Pour réaliser ce projet, il nous fallait davantage de noisettes, alors nous avons sorti les grands moyens!



Si vous souhaitez connaître la suite, n'hésitez pas à rencontrer nos GS qui se feront un plaisir d'échanger avec vous notre recette et s'ils leur restent un petit fond de pâte à tartiner maison, vous aurez peut-être l'occasion de la goûter !

HISTOIRES DE CHATS



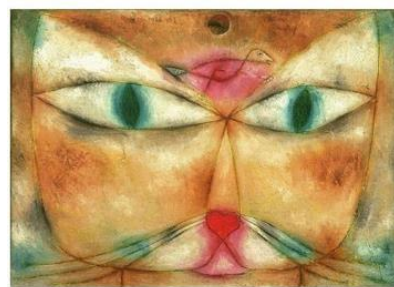
A la rentrée, nous avons lu l'histoire de Splat le chat. Cette histoire a été inventée par Rob Scotton, auteur et illustrateur anglais.

Comment Rob Scotton a inventé le personnage de Splat ?

Rob Scotton était en train de tondre sa pelouse quand il a vu le chat de son voisin Ninja qui grimpait à la clôture. Il a trouvé que ce chat était vieux parce qu'il avait des oreilles déchirées, des yeux bombés, le nez tacheté et des dents saillantes. Ninja est arrivé en haut de la clôture mais il y avait un peu de vent. Le chat est tombé sur les fesses. Il a pensé « Splat » quand il a vu le chat tomber.

Rob Scotton a eu peur pour le chat. Il est venu voir si le chat allait bien. Ensuite, il est rentré chez lui. Il a fait des tonnes de croquis jusqu'à ce que le dessin lui plaise.

Rob Scotton, avant d'être auteur-illustrateur, a créé des cartes de vœux. Il a aussi inventé les histoires de Russell, le mouton



Paul Klee et son chat Bimbo à Berne, l'automne 1935

Les chats de Paul Klee

Paul Klee a eu plusieurs chats. Le 1er chat s'appelait Nuggi. Il l'a eu quand il était étudiant. Ensuite, il a eu Mys. C'était un chat à poils longs et foncés. Paul Klee l'a photographié. Après, il a eu Fripouille qu'il appelait « Fritzzy ». C'était un chat tigré. Ce chat se trouve sur le tableau « Le chat et l'oiseau ». On voit l'oiseau entre les yeux du chat. Le dernier chat s'appelait l'Ange blanc ou Bimbo. Quelqu'un lui a offert ce chat de race. Paul Klee a été faire la guerre. (1ère guerre mondiale) Sa femme s'occupait de ses chats. Dans les lettres qu'il écrivait à sa femme, il demandait des nouvelles de Fripouille.

Paul Klee avait des problèmes aux poumons. Il a été à l'hôpital. Il a écrit 10 lettres à son chat Bimbo. Pendant qu'il peignait son dernier tableau où il avait peint Bimbo, il est mort. Ce tableau s'appelle « La montagne du chat sacré ».

Textes dictés à l'adulte par les élèves de MS - classe de Françoise et Mélanie - Magstatt le-Bas

LA SALLE DE CLASSE EST HANTEE !

Mardi 17 octobre 2023, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 à Magstatt-Le-Bas ont transformé la salle de classe. Ils se sont déguisés pour faire peur aux parents après la classe. Merci à Mr et Mme EPIS pour les décors et le maquillage des enfants !

Ce projet a été pensé et réalisé par les élèves. Nous avons travaillé le repérage dans l'espace pour imaginer des pièces dans la salle de classe. Les élèves ont réalisé des plans. Puis, ils ont listé les besoins de chaque pièce et les rôles de chacun. En français, ils ont écrit le mot d'invitation à l'attention des parents. Ils ont créé des pancartes en arts plastiques.

Ce projet a permis aux élèves de se rendre compte de l'importance des mathématiques et des règles du français dans la vie quotidienne. Ils ont pu travailler en groupe afin de collaborer et d'apprendre à s'écouter pour organiser leurs idées. Les élèves remercient les parents pour leur participation !



AU CROSS DU COLLEGE A SIERENTZ

Jeudi 19 octobre, les élèves de CM1 et CM2 à l'école à Magstatt-Le-Bas ont participé au Cross de Sierentz.

Éline a remporté la troisième place chez les filles. Evan est le premier garçon de l'école à avoir passé la ligne d'arrivée.

Chaque enfant a pris plaisir à participer et à donner toute son énergie dans cette course.



Brigade Verte d'Alsace



Parmi les 150 domaines d'interventions pour lesquels les gardes champêtres sont habilités à intervenir, **la prise en charge d'animaux domestiques ou assimilés** occupe une part très importante de leur temps de travail.

Nous profitons de la parution de votre bulletin communal pour faire un point sur quelques réglementations relatives à « nos amis les bêtes ».



Nous détaillerons plus explicitement la réglementation pour les chiens et les chats qui sont les animaux domestiques les plus proches de l'homme. Ensuite, nous aborderons celle des autres animaux domestiques, dont ceux dits de rente et les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

Pour les chiens : Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

(Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

• **Les promenades :**



- **en ville** : tout chien doit être tenu en laisse (article 99.6 du Règlement Sanitaire Départementale)

- **en campagne ou forêt** : afin d'éviter tout dérangement lors de la période de mise bas du gibier, tous les chiens devront être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin (arrêté du 31 juillet 1989, article 1^{er}). Pour le reste de l'année, se reporter au 1^{er} point sur les divagations



Pour les chats : Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

(Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

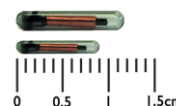
Pour les autres animaux domestiques ou assimilés

(bovins, moutons et chèvres, chevaux, oiseaux, NACS etc...)
Ils sont considérés en divagation lorsqu'ils ne sont plus sous la surveillance effective de leur propriétaire ou détenteur (articles L.211-19-1 à L.211-21 du Code Rural)



Attention : En cas d'absence d'identification, tout animal en divagation, capturé, sera transféré vers une fourrière désignée par la commune (carnivores domestiques), ou placé dans un endroit de dépôt (autres animaux)

Le principal intérêt de l'identification par tatouage ou puce électronique est de retrouver votre animal en cas de perte, de fugue, de vol ou de décès.



Puce électronique

- **Les chiens et chats :** Le propriétaire ou détenteur d'un animal enregistré au fichier national d'identification est tenu de déclarer auprès du gestionnaire, ICAD, le décès de l'animal et **les changements d'adresse, de numéro de téléphone, ou de propriétaire.**
- Pour **les équidés**, l'identification par puce électronique est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2008 (article L.212-9 du Code Rural)
- **les NAC**, L'identification de ces nouveaux animaux de compagnie est particulière, car il existe en fait plusieurs types de NAC. L'arrêté du 10 août 2004 impose l'identification de certaines espèces (ex : vison, moufette, tortues terrestres, perroquets, etc...).



Tous les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, et porcins) sont également soumis à des règles d'identification plus ou moins fines (marquages auriculaires, tatouages).

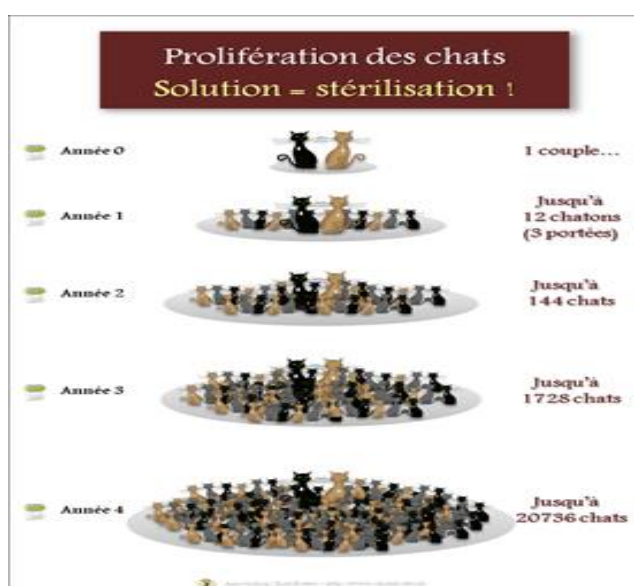
Grâce à ces identifications, les propriétaires peuvent également être identifiés via la Chambre d'Agriculture en cas de divagation.

Marquage auriculaire

Afin d'éviter toute prolifération d'animaux indésirables, le **dépôt de nourriture** doit s'effectuer dans un endroit clos.

Le nourrissage des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons est interdit. (Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental)

La stérilisation est le meilleur moyen pour lutter contre la surpopulation animale et la multiplication des chats harets.



Pour plus d'informations :
Brigade Verte (7j/7) : 03.89.74.84.04 www.brigade-verte.fr

COVOITUREZ À MOINDRE COÛT

avec Saint-Louis Agglomération



klaxit
par BlaBlaCarDaily

Passager :
vos 10 premiers trajets gratuits puis 0,50 €/trajet

Conducteur :
gagnez jusqu'à 3€ par passager !
Prime de 100€ pour les nouveaux covoitureurs*

*Prime de 100€ sur le premier trajet effectué

En partenariat avec :



Téléchargez
l'app Klaxit

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial et de sa labellisation « Territoire engagé en transition écologique », **Saint-Louis Agglomération s'engage pour le covoiturage** en proposant l'application Klaxit.

Que vous circulez dans ou depuis l'agglomération pour votre trajet domicile-travail, bénéficiez d'avantages financiers :



Pour les conducteurs : entre 2 et 3 € versés par passager et une prime de 100 € offerte pour les nouveaux conducteurs*



Pour les passagers : les 10 premiers trajets offerts, puis 0,50 € par trajet



Votre conducteur annule ? Klaxit assure votre retour grâce à la « garantie retour maison » en partenariat avec la MAIF

**Tous les nouveaux conducteurs réalisant des trajets inférieurs à 80 km peuvent bénéficier d'une prime "covoiturage" de 100 €. 25 € vous seront offerts pour la réalisation de votre premier trajet et 75 € supplémentaires si vous réalisez 9 autres trajets dans les 3 mois qui suivent.*

Exemples d'économies réalisées par les conducteurs :

- **Saint-Louis > Bartenheim – 10 km**
Le conducteur reçoit 2 € et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération.
- **Huningue > Landser – 23 km**
Le conducteur reçoit 2 € 30 et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération.
- **Liebenswiller > Kembs – 35 km**
Le conducteur reçoit 3 € et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération.

Toutes les réponses à vos questions sur le centre d'aide de Klaxit : <https://support.klaxit.com/hc/fr>

Le covoiturage présente de nombreux avantages :

- **Sur le plan financier** : partager le coût du trajet, c'est moins de frais d'essence et d'entretien
- **Sur le plan environnemental** : en réduisant le nombre de voitures sur la route, vous réduisez les émissions polluantes et les consommations d'énergie
- **Sur le plan social** : partager sa voiture permet aux personnes sans solution de mobilité de pouvoir accepter un travail ou une formation et facilite donc l'accès à l'emploi. Cela permet aussi de désenclaver les territoires peu denses et de créer du lien social entre conducteurs et passagers.

Aires de covoiturage :

Pour rejoindre vos futurs covoitureurs, vous pouvez notamment vous retrouver sur les aires de covoiturage de l'agglomération qui sont situées :

- Au Sud de Sierentz, sur le parking du magasin LIDL situé le long de la RD 201 où quelques places sont dédiées au covoiturage.
- A proximité immédiate de l'échangeur A35/RD 19 Bis à Sierentz où le Conseil Départemental a réalisé fin 2015 une aire de covoiturage de 41 places.

Téléchargez l'appli Klaxit et inscrivez-vous pour démarrer le covoiturage !

Découvrez KLAXIT sur www.klaxit.fr





SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir



Programme d'activité extrascolaire

POUR LES 11 À 17 ANS

DU 10 NOVEMBRE
AU 23 DECEMBRE
2023



DIVERS

LES INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS JEUNESSE S'EFFECTUENT EN LIGNE.
DÉBUT DES INSCRIPTIONS EN LIGNE LE JEUDI 02/11 À 17H
LIEN DU PORTAIL FAMILLE : [HTTPS://8J-SLA.BELAMIORTAILFAMILLE.FR/](https://8J-SLA.BELAMIORTAILFAMILLE.FR/)

Mercredi 29/11

CHILL AU LOCAL

Viens te poser au local avec un
chocolat chaud
Lieu : Local Jeune de Sierentz
Tarif : Gratuit
Horaires : 14h-17h

Vendredi 01/12

MEXICOOOOO

Viens déguster un plat
mexicain à Rembs
Tarif : 5€
19h - Retour à partir de 22h

Samedi 02/12

MARCHÉ DE NOËL DE RIBEAUVILLE

Tarif : Gratuit
Lieu : Ribeauville
Retour à partir de 17h

Mercredi 06/12

MANALA ET CHOCOLAT CHAUD

Lieu : Local Jeune de Sierentz
Tarif : Gratuit
14h-17h

Vendredi 08/12

JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE

Venez passer un moment en
famille autour de jeux de société
Tarif : Gratuit
A partir de 19h
Lieu : Local Jeune Sierentz
INSCRIPTION PAR SMS

Samedi 09/12

THERMES

Lieu : Allemagne (autorisation de sortie de
territoire, copie CI du parent et CI de l'enfant)
Retour vers 18h

Mercredi 13/12

PATINOIRE

Lieu : Mulhouse
Tarif : 5€
Retour à partir de 18h

Vendredi 15/12

FERMETURE DE L'ESPACE JEUNESSE

Samedi 16/12

JAPAN POP SHOW

Univers Japonais à Colmar
Tarif : 10€
Retour vers 18h30

Mercredi 20/12

PROJET LONDRES

Voir le zoom :

Lieu : Local Jeune
Sierentz
Tarif : Gratuit
14h-16h

Vendredi 22/12

FILM ET REPAS DE NOËL ET SECRET SANTA



Viens avec un cadeau d'une valeur de 5€
pour l'échanger avec les autres
Tarif : 5€
Lieu : Local Jeune Sierentz
19h - Retour à partir de 22h30



Zoom sur le séjour à Londres :
Certains Jeunes ont évoqués l'envie d'aller à
Londres, si tu veux nous rejoindre pour réaliser
ce projet, Inscris toi aux sessions "projet
Londres"

Contact

Animatrice référente jeunesse
Angélique Rasser
Mail : jeunesse.sla@mouvement-rural.org
Tél : 06 58 16 41 77

 [animjeunesse.secteursierentz](https://www.facebook.com/animjeunesse.secteursierentz)
 [jeunesse_fdfc_sla](https://www.instagram.com/jeunesse_fdfc_sla)

Site internet
https://www.fdfc68.org/?page_id=80



SEANCES DE SOPHROLOGIE POUR LES SÉNIORS

A la petite salle communale à Magstatt-le-Bas

Les séances de sophrologies permettent d'améliorer le bien-être mental et physique en utilisant des techniques de relaxation et de respiration.

Les Mardis :

09/01

16/01

23/01

30/11

6/02

de 9h30 à 11h

Avec Caroline Niglis

GRATUIT places limitées à 12 personnes

Inscription au 03 69 63 93 62

Ou à msstousausport68@gmail.com



La « page dialectale... »

Dr Hàns ìm Schnokaloch (2 premières strophes)

Dr Hàns ìm Schnokaloch hàt àlles
was'r wìll

*Jean dans le trou à moustiques, il a tout ce qu'il
veut*

Un wàs'r hàt, dàs wìll'r nèt

Et ce qu'il veut, il ne l'a pas

Un was'r wìll, dàs hàt'r nèt

Et ce qu'il a, il n'en veut pas

Dr Hàns ìm Schnokaloch hàt àlles
wàs'r wìll

*Jean dans le trou à moustiques, il a tout ce qu'il
veut*

Dr Hàns ìm Schnokaloch sajt àlles
wàs'r wìll

*Jean dans le trou à moustiques, il dit tout ce qu'il
veut*

Un was'r sajt, dàs dankt'r nèt

Et ce qu'il dit, il ne le pense pas

Un was'r dankt, dàs sajt'r nèt

Et ce qu'il pense, il ne le dit pas

Dr Hàns ìm Schnokaloch sajt àlles
wàs'r wìll

*Jean dans le trou à moustiques, il dit tout ce qu'il
veut*



MOT(S) ALSACIEN(S)

« **Kutlasàlàt** » : Salade de tripes. Rien que de prononcer ce mot, « Koutla », on imagine les tripes, les boyaux ... C'est peut-être pour cela que certains n'ont jamais pu avaler cette salade !

Bon appétit !..



Informations pratiques

LES NUMEROS À CONNAITRE



Infos Mairie :

Téléphone : 03 89 81 51 43

mairie@magstatt-le-bas.fr

Ouverture au public (sauf jours fériés et avis contraires) :

Lundi : 17h à 20h

Permanences de M. le Maire (sur rendez-vous) :

Mardi : 10h à 12h

Lundi de 18h à 20h

Jeudi : 17h à 19h

Jeudi de 18h à 19h

SAINT-LOUIS AGGLO (SLA)

Place de l'Hôtel de ville

CS 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tél. 03 89 70 90 70

www.agglo-saint-louis.fr

Pôle de proximité de Sierentz

57 rue Rogg-Haas 68510 Sierentz

Tél. 03 89 28 54 28

Pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Mardi, mercredi et vendredi :

9h-12h, 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Service Eau et Assainissement de Sierentz

eau.sierentz@agglo-saint-louis.fr

(mêmes horaires que le pôle)

au : 03 89 28 34 33

Numéro d'astreinte :

03 89 70 46 68 (Hors horaires d'ouverture public)

Espace France Service Sierentz

17, rue Rogg Haas, 68510 Sierentz

Tél. 03 67 27 01 30

France-services@agglo-saint-louis.fr

Lundi: 10h-12h / 13h-17h

Mardi: 9h-12h / 13h-17h

Mercredi: 9-12h / 13h-18h

Jeudi: 9h-12h30

Vendredi: 9h-12h / 13h-16h

Transport à la demande « Distriflex »

Réservation au n° vert 0800 515 584

SCOLAIRES

Ecole primaire de Magstatt-le-Bas

03 89 81 54 44

Ecole primaire de Magstatt-le-Haut

03 89 81 59 18

Ecole primaire de Koetzingue

03 89 81 63 45

Périscolaire Magstatt-le-Haut

03 89 81 59 90

Collège Françoise Dolto à Sierentz

03 89 81 51 30

ASSOCIATION MÉDICALE de la Hochkirch

60 rue Poincaré, Sierentz

09 67 45 57 82

PHARMACIE DE GARDE

Tel : 3237

ou <https://www.pharma68.fr/gardes.php>

Pour les gardes de nuit, téléphoner aux services de police ou de gendarmerie locaux (composez le 17) pour obtenir l'adresse.

COMMUNAUTÉ DES PAROISSES Terres de Promesses

5 rue Pointcaré 68510 Sierentz

Contact : terredepromesses@orange.fr

Tél. : 03 89 81 54 20

GENDARMERIE de Sierentz

03 89 81 53 11

BRIGADE VERTE

03 89 74 84 04

SPA de Mulhouse

03 89 33 19 50